

minutieuse attention et exigeaient la nomination d'un représentant à Londres. Mais le discours de cette année est muet là-dessus. On ne nous dit rien d'une façon officielle, et nous apprenons par la voie ordinaire des informations que les négociations qui ont été plus ou moins suivies depuis l'avènement de l'administration actuelle, sont remises jusqu'après l'aboutissement de celles qui ont été entamées pour établir un traité commercial entre la France et le Royaume-Uni—autre preuve de la sagesse de la démarche que nous proposons au parlement dans le cours de la dernière session, que nous obtenons une plus large mesure de liberté dans la conduite et la maturation de nos relations commerciales.

Un discours antérieur annonçait aussi avec allégresse un sujet sur lequel celui d'aujourd'hui observe un silence significatif: il s'agit de la pauvre *Charybdis*.

Je me souviens que le discours de 1881 déclarait que "le gouvernement de Sa Majesté a généreusement cédé au Canada, dans le but d'en faire un vaisseau-école, la corvette à vapeur *Charybdis*, récemment revenue d'une croisière sur les mers de la Chine," et nous promettait la correspondance se rattachant à cette importante affaire.

Les orateurs chargés de la tâche dont mes deux honorables amis viennent de s'acquitter avec tant d'habileté, se montrèrent enchantés du cadeau. L'honorable député de Toronto-Ouest (M. Beaty) déclara que "ce paragraphe du discours du Trône a été accueilli avec un vif plaisir. Cette générosité prouve que le gouvernement impérial a encore de la sympathie pour nous."

Son collègue de Yamaska (M. Vanasse) alla même plus loin. "Le quatrième paragraphe, dit-il, se rapporte au don généreux que le gouvernement de Sa Majesté vient de faire au Canada en lui envoyant la splendide corvette à vapeur *Charybdis*. Ce don, que le pays accepte avec la plus grande reconnaissance, est appelé à combler un vide qui a toujours existé dans l'organisation des forces du pays. Nous sommes un peuple marin. Aucun pays au monde ne possède peut-être un littoral plus étendu que le littoral canadien, et notre pays est entrecoupé à l'intérieur par des lacs et des fleuves qui ne sont rien autre chose que des mers intérieures considérables. Cependant, nous manquons de marins expérimentés. Le vaisseau-école est appelé à créer cette carrière, et notre jeunesse pourra ainsi apprendre à défendre le pays sur mer avec autant d'habileté et de valeur que sur la terre ferme."

Mais, où est-elle, maintenant, cette corvette? Hélas! monsieur, vous ne pouvez la trouver, pas même dans le discours du Trône. Après avoir dépensé plusieurs milliers de piastres pour son compte, nous ne connaissons d'elle que ce que nous en disent les journaux, qu'elle a été remise au donateur; en sorte que le cadeau qui nous avait été aussi pompeusement annoncé, et le surcroît de force et de dignité qu'il apportait au gouvernement s'étant évanouis, ce dernier n'a pas un mot à dire à son sujet: silence complet. Puisque personne ne veut s'en charger, permettez-moi de présenter l'hommage de nos adieux à la *Charybdis*.

Maintenant, M. l'Orateur, nous formons ici un nouveau parlement appelé à exercer ses fonctions à la faveur de circonstances qui ont donné aux honorables membres de la droite une majorité très prononcée—une majorité qui, ainsi que je l'ai prouvé, dépasse de beaucoup celle que le vote populaire leur aurait donnée—une majorité qui leur permet d'avoir leurs coudées franches pendant toute la durée de ce parlement. Les forces des deux partis sont à peu près les mêmes que dans le dernier parlement. A nos honorables adversaires est donnée la liberté dont je viens de parler; à nous la tâche de critiquer leurs actes, de surveiller la manière dont ils s'acquitteront de leurs devoirs, de faire valoir nos idées et de démontrer, comme je pense que nous serons en état de le faire à mesure que l'expérience nous en fournira l'occasion, l'excellence de ces idées que nous avons soumises de temps à autre au parlement.

M. BLAKE

Si, comme je l'ai dit, la constitution de ce parlement est, dans un sens parlementaire, la même que celle du parlement qui l'a précédé, il y a parmi nous un grand nombre de figures nouvelles, et plusieurs de celles qui nous étaient familières ont disparu. Comme tous les parlements nouveaux, et quoique resté le même au point de vue des partis, celui-ci aura son caractère particulier; son sort est entre ses mains: tout dépendra de sa prudence, de sa patience, de son impartialité, de sa modération, de son jugement. Pour ma part, je dois exprimer l'espoir que, quelle que soit la diversité de nos opinions, nos délibérations seront ce que je viens de dire, de telle sorte qu'à la fin du parlement qui commence, nous puissions être unanimes à dire que les choses qu'il aura faites auront tourné à l'honneur et à l'avantage du pays que nous aimons et que nous servons.

Sir JOHN A. MACDONALD: M. l'Orateur, je n'ai certainement rien à réclamer contre l'esprit dans lequel mon honorable ami vient de parler; j'abonde cordialement, et la Chambre aussi, dans ce qu'il a dit en terminant. Quels que soient nos antécédents et nos penchants politiques, nous sommes tous, je crois, de bons Canadiens, ayant à cœur les meilleurs intérêts de notre pays, bien que nos opinions puissent varier sur les moyens à prendre pour le faire prospérer.

Quoiqu'il ne soit pas probable que je m'accorde sur bien des points avec mon honorable ami, au cours du présent parlement pas plus que dans l'ancien, je puis cependant concourir dans ce qu'il a dit, en commençant son discours, au sujet des deux messieurs qui ont présenté et appuyé l'adresse; les compliments si justes et si mérités qu'il leur a adressés ont dû recevoir l'approbation de tous les membres de cette Chambre. Ce doit avoir été pour les deux partis un sujet de satisfaction d'avoir vu deux beaux talents se révéler au début du nouveau parlement; mais vous comprenez, la Chambre comprendra qu'il m'a été particulièrement agréable, à moi, de voir le fils de mon vieux collègue et ami qui a combattu à mes côtés pendant vingt ans; car notre alliance a commencé longtemps avant la Confédération—de voir, dis-je, le fils de mon vieux collègue conquérir du premier coup un rang distingué dans cette Chambre. Je dis que la chose est excessivement agréable pour moi, pour mon collègue, pour tout le parti conservateur. L'honorable monsieur a pareillement donné des félicitations méritées à celui qui a appuyé l'adresse et auquel une parole facile, claire, éloquente promet une position marquante dans le parlement du Canada.

Mais, tout en complimentant mes amis pour la forme de leurs discours, il en a critiqué le fond; il a soulevé des objections, des réclamations. Comme le disait son honorable prédécesseur: "A quoi sert une opposition si elle n'oppose pas?" et, sans se soucier d'en revenir au système des longs discours sur l'adresse, il a cru devoir aborder de suite son rôle d'oppositionniste en relevant presque tout ce que mes honorables amis ont dit.

En premier lieu, il s'est plaint que la perspective présentée par ces messieurs était trop belle, que la clarté du soleil était trop vive; il s'est trouvé ébloui par un excès de lumière, et ses yeux n'ont pu soutenir l'éclat de la prospérité que mes deux honorables amis ont fait miroiter dans cette Chambre. Je ne dis pas que l'honorable monsieur préfère les ténèbres à la lumière, parce que ses actes politiques sont tout le contraire du bien; mais il s'est plaint qu'il n'y eût pas d'ombres. Eh! bien, monsieur l'Orateur, les ombres viendront peut-être bientôt. Il prétend que le sentiment public a été étouffé, réprimé aux dernières élections, et que si cette répression a réduit la majorité d'Ontario de 35 à 18 dans le présent parlement, elle peut continuer à diminuer encore la majorité et à la convertir en minorité. Alors, M. l'Orateur, nous aurons assez d'ombres. Le soleil de la prospérité brille au dessus de nous, mais il surviendra certainement des embarras politiques et financiers. Les goûts esthétiques de l'honorable député seront